

# Appuyer le mandat éducatif de l'enseignant-e

Nancy-Gaëlle Barras

*La langue ne doit pas seulement être traduite correctement, mais il est en outre important d'y ajouter un service culturel attirant l'attention des interlocutrices et interlocuteurs, sur des comportements, des valeurs culturelles et sociales différents. L'interprète communautaire joue ce rôle d'intermédiaire entre les migrant-e-s et les services publics, dans un dialogue qui aidera à l'intégration des migrant-e-s.*

«Les interprètes communautaires apportent une contribution énorme à l'intégration. Un exemple: des parents peuvent sembler sceptiques à l'idée d'un apprentissage pour leur enfant, parce que les formations professionnelles n'existent simplement pas dans leur pays d'origine. Du point de vue des enseignants, la réserve des parents peut être perçue comme un manque d'intérêt pour l'avenir professionnel de leur enfant. Les interprètes communautaires sont formés pour reconnaître de telles différences de signification et traduire en d'autres langues pour les institutions suisses. Ces prochaines années, leur profession gagnera en importance pour le service public.» C'est pourquoi Christine Spreyermann, présidente d'INTERPRET s'engage pour un recours accru à l'interprétariat communautaire.

## EXPLIQUER LES FONCTIONNEMENTS

L'interprète communautaire est présent dans des dialogues entre les représentants du système de formation suisse et des migrants, car il/elle informe les interlocuteurs des différences entre les systèmes suisses et des pays d'où sont originaires les parents d'élèves.

Par exemple, en Croatie, les notes vont de 1 à 5 et la note 2 permet de passer à l'année suivante. Une note 3, y est une bonne note. Un père d'élève, très content des résultats (proches du 3) de son enfant, s'étonnait des inquiétudes de l'enseignant-e jusqu'à ce que l'interprète informe à la fois le père du système de notation en cours dans le canton de Vaud et l'enseignant-e de l'analyse qu'avait jusque-là fait le père des résultats de son enfant.

Il n'est généralement pas possible de trouver un comparatif aisé entre deux systèmes. La nécessité d'expliquer le système est quasi permanente dans les entretiens entre parents et formateur et formatrice: le système scolaire suisse est complexe en ce que les passages entre primaire, secondaire et le niveau supérieur ou la formation professionnelle nécessitent des choix impliquant des

décisions parentales et de l'élève lui/elle-même. Les subtiles possibilités de raccordement entre les voies et de rattrapages s'ajoutent à cette complexité.

## EVITER LES NON-DITS

Les discours ambigus sont courant dans le domaine de l'éducation: les soucis de protéger l'enfant ou l'adolescent-e causent l'adoption d'un langage peu clair laissant transparaitre que quelque chose est caché. Un discours clair permet d'orienter au mieux l'élève.

Une interprète se souvient d'un cas où l'enseignante mettait en avant des possibilités de réintégrer une classe classique pour une élève placée dans une classe dont l'encadrement était plus adapté à ses besoins. Il émanait des propos de l'enseignante qu'il elle ne croyait pas qu'une réintégration pourrait fonctionner. Lors de l'entretien suivant mené par le/la doyen-ne de l'établissement, le recours à l'interprète communautaire a permis de faire comprendre aux parents et à l'élève le but de la démarche de placement dans une classe à effectif réduit: depuis, l'élève a affirmé être moins stressée car il/elle peut suivre sa formation normalement.

Autre exemple récurrent: une enseignante recommandait le placement en classe spéciale d'une élève dont les parents percevaient le niveau scolaire comme bon, car il/elle s'exprimait mieux qu'eux en français. La présence d'une interprète a permis à cette enseignante de clarifier le niveau de l'élève, de présenter l'encadrement que recevrait leur enfant en classe spéciale et de distinguer les différences entre les fonctions et rôles des futur-e-s intervenant-e-s: psychologues scolaires, psychomotricien-ne-s et logopédistes, des fonctions qui n'existent tout simplement pas au Kosovo où les encadrements spéciaux scolaires ne prévoient actuellement que le recours à des pédagogues.

Il est encore malheureusement banal dans le milieu de l'enseignement de recourir à l'aîné-e ou l'enfant concerné lui/elle-même pour interpréter. L'aîné-e chef-fe de famille agit de manière protec-

trice envers ses frères et sœurs et ses propres parents. Parentifié-e par les représentant-e-s officiel-le-s, l'aîné-e remplace ses parents qui sont démis de leurs fonctions éducatives. Le/la formateur/trice a l'illusion que tout se passe bien, pourtant de nombreux parents, habitués à ne rien comprendre, déconnectent dans les entretiens, approuvent sans écouter, sans comprendre. L'aîné-e ou l'élève directement concerné-e ne traduit que partiellement, voire pas du tout, les propos respectifs, il/elle réplique sans consulter ses parents et au final prend des décisions seul-e.

Cette parentification, créée très tôt, cause des problèmes conflictuels au sein des familles. Lorsqu'un enfant «endosse» le rôle d'interprète, il se trouve confronté à trop de responsabilités et de pouvoir. L'intervention de l'interprète communautaire permet de respecter les droits et le rôle de chacun: les parents retrouvent leur rôle éducatif.

Autre exemple de situations courantes: après des années de recours à l'aîné-e, l'intervention de l'interprète permet aux parents de s'exprimer et de corriger les propos qu'on leur prêtait. De leur côté, ils réalisent que durant tout ce temps ils avaient compris le contraire de ce qui avait été dit par le/la formateur/trice.

### IMPLIQUER LES PARENTS ...

Les entretiens dans le domaine scolaire se distinguent aussi par le fait que d'eux ne découlent pas des décisions immédiates: de par l'implication des parents dans le processus d'éducation et les évaluations fournies régulièrement, il est possible à l'enseignant-e de préparer les parents et l'élève à choisir. Lorsque le moment du passage vers une formation professionnelle sera arrivé, les parents auront été préparés à accompagner leur enfant. Ce passage peut être facilité lorsque les parents ont une perception réaliste des capacités de leur adolescent-e.

Une anecdote: des parents voyaient leur enfant faire médecine ou droit alors que ce/cette dernier/ère était en classe de développement. Lors de l'entretien avec eux, le/la directeur/trice de l'école a judicieusement cité l'exemple d'un-e de ses propres ancien-ne-s camarades de classe devenu-e – après un apprentissage de peintre en bâtiment – chef/fe d'une entreprise de peinture comptant plus de 20 employé-e-s. Cet exemple a rassuré les parents quant aux possibilités de développements personnels qu'offre la voie de l'apprentissage et soulagé leur fils/fille qui souffrait des aspirations surélevées de ses parents à son égard.

### ... ET LES SOUTENIR

Les résultats de la recherche scientifique (voir les résultats du PNR 52 sur [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)) appuient les mesures permettant aux parents migrants de s'investir dans leur rôle éducatif au profit de leur propre intégration et de celle de leur-s enfant-s.

Depuis plusieurs années, les offices cantonaux pour l'orientation, la formation professionnelle et continue organisent des soirées d'information à l'intention des parents et des jeunes. Dans le canton de Berne, ces soirées sont coorganisées par l'association «Verein für fremdsprachige Eltern und Bildung» ou par le service de l'intégration des villes principales et répondent concrètement

## INTERPRET

INTERPRET est l'association faîtière rassemblant les acteurs de l'interprétariat communautaire et la médiation culturelle. Elle s'engage pour la reconnaissance officielle et publique de l'interprétariat communautaire.

INTERPRET soutient, par ses activités, la compréhension de l'impact positif de l'interprétariat communautaire sur l'intégration des migrant-e-s allophones et s'engage pour la valorisation et la professionnalisation de l'interprétariat communautaire. L'association a initialisé la reconnaissance des modules de formation des interprètes, et elle a été chargée par la Confédération de veiller à l'assurance de la qualité dans ce domaine.

Il existe en Suisse 22 modules de formation reconnus, et 593 interprètes communautaires ont obtenu un certificat d'INTERPRET. Le répertoire de ces personnes peut être consulté librement sur le site Internet [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch). Le site liste les coordonnées de tous les services professionnels d'interprétariat de Suisse (onglet «Acteurs»). Depuis 2006, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) soutient financièrement l'engagement d'INTERPRET dans la formation professionnelle pour ce domaine social important: une nouvelle qualification, le brevet fédéral d'interprète communautaire, a été reconnue en 2008 sur le plan fédéral. Le premier examen professionnel fédéral aura lieu en septembre 2009.

Pour plus des informations: [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)

aux questions «Pourquoi mon enfant a-t-il besoin d'une profession?», «Comment choisit-on une profession en Suisse?», «Comment trouver une place d'apprentissage?», et encore «Comment aider, en tant que parents, ses enfants dans le choix d'une profession?» Des interprètes communautaires sont présents, ce qui permet la transmission des informations dans les langues maternelles des participant-e-s.

**Nancy-Gaëlle Barras** est directrice d'INTERPRET, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne. [coordination@inter-pret.ch](mailto:coordination@inter-pret.ch)

Avec les témoignages de Mme Gordana Pape, interprète communautaire certifiée et responsable de l'antenne yverdonnoise d'Intermedia, le service professionnel d'interprétariat d'Appartenances, et M. Bexhet Halimi, interprète communautaire auprès d'Intermedia.

### Sur le même thème voir aussi:

Une consultation interculturelle compétente dans les ORP bernois.

PANORAMA 2/09, p. 13.

Formation des jeunes étrangers: Les influences sociales pèsent plus lourd que les identités nationales. PANORAMA 2/09, p. 27.

Les articles peuvent être téléchargés: [www.panorama.ch](http://www.panorama.ch) >Revue >Listes des liens 3/09.